

Bureau de l'espace aérien
Kurt Oswald
7 juillet 2011



Nouvelles du Bureau de l'espace aérien

La dernière réunion du NAMAC avant les vacances d'été a vu la présentation des adaptations prévues dans la structure de l'espace aérien, pour mars 2012. Nouvelle réjouissante tout d'abord: aucune répercussion grave sur le vol à voile n'est à attendre. Les modifications suivantes sont planifiées.

Les CTRs des aérodromes d'Alpnach, Buochs, Locarno, Lugano, Les Eplatures et Sion connaissent une modification de statuts dans l'espace HX. Comme c'est déjà le cas sur les autres aérodromes militaires, le statut actuel est diffusé par annonce sur bande magnétique, sur la fréquence TWR. Les TMAs d'Alpnach, Buochs, Locarno et Sion conservent leur statut temporaire. Ainsi a-t-il été donné suite à notre requête.

La LS-R4 (Neuchâtel) est divisée en deux secteurs: R4 et R4A. Cette mesure, simplifiant la publication dans le DABS, n'a aucune répercussion sur le vol à voile.

Un échange d'expériences aura lieu en septembre, quant aux nouvelles réglementations du vol à voile. Nous avons bon espoir de parvenir à négocier quelques améliorations ponctuelles.

Nous suivons avec une vive inquiétude un projet des usines aéronautiques PILATUS: la société sollicite une nouvelle procédure d'approche vers Buochs, ainsi qu'une Test Flight Area généreusement dimensionnée pour les vols d'essai de ses nouveaux avions.

Des nuages sombres s'accumulent dans la zone de Berne également. On y planifie en effet une procédure d'approche IFR assistée par GPS, vers la piste 32. Ceci aurait pour conséquence une extension des CTR et TMA existantes, en direction du sud-est.

Ces projets se trouvent encore en phase de planification, et se réaliseront au printemps 2013 au plus tôt.

Nous continuerons à suivre ces évolutions et vous en informerons comme il se doit.

7 juillet 2011 – Kurt Oswald, chef du Bureau de l'espace aérien